

## « LES QUATRE SAISONS DE L'AISG »

Dans le cadre de son cycle de **Conférences "Les 4 Saisons de l'AISG"**, l'Association Les Industriels du Sud-Grésivaudan, en partenariat avec la Banque Populaire des Alpes, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté de Communes, la Mairie de St-Marcellin, Adecco, et la CCI de Grenoble, organise sa **conférence d'été**

**MARDI 13 JUIN 2017 A 19H00 PRECISES**

Musée de l'Eau – Salle de Conférences – 38680 Pont-en-Royans



*« Opportunités et risques du droit de la concurrence pour les entreprises : une approche économique »*

**Par Olivier SAUTEL**

Directeur de l'équipe Economic Consulting de Deloitte France (ex Microeconomix),  
Docteur en économie

*Le conférencier passera en revue les domaines que traite le droit de la concurrence (les fusions d'entreprises, les ententes et les échanges d'informations, les abus d'entreprises dominantes envers de petits concurrents, les aides d'états), rappellera à chaque fois quelle est la logique économique de ces règles et comment les entreprises, petites ou grandes, doivent intégrer ces règles pour en mesurer les risques mais aussi pour en tirer profit.*

**Réservations obligatoires : Contact Ysaline RISSON**

**Tél : 04 76 38 21 18 - Mob : 06 07 17 60 73**

[aisg@industriels-sudgresivaudan.com](mailto:aisg@industriels-sudgresivaudan.com) - <http://www.industriels-sudgresivaudan.com>

### **Olivier SAUTEL**

Aujourd'hui Directeur de l'équipe Economic Consulting de Deloitte France (ex-Microeconomix), Olivier Sautel, Docteur en économie, a rejoint Microeconomix en 2007.

Il dispose d'une grande expérience en matière d'expertise économique dans le cadre de procédure contentieuses variées (antitrust, réparation de préjudice, plan de licenciement économique, etc.).

Olivier a obtenu son doctorat de sciences économiques en 2006. Il a préparé sa thèse intitulée "*Dé-intégration verticale et théorie de la firme*" au sein d'une équipe de recherche mixte CNRS - Université de Nice-Sophia-Antipolis dont il reste chercheur associé. Il a également réalisé en 2007 un post-doctorat consacré aux pôles de compétitivité au sein de l'OFCE.

Au sein de Microeconomix, Olivier a acquis une solide expérience sur les dossiers d'expertise économique appliquée au droit de la concurrence, tant sur les aspects théoriques qu'empiriques et quantitatifs. Il intervient également fréquemment sur des dossiers d'évaluation des préjudices, d'analyse coûts/bénéfices et d'étude d'impacts. Et a encadré des dizaines de missions devant l'Autorité de la concurrence, la Commission Européenne, et différents tribunaux de commerce.

Olivier a également dirigé en parallèle [ChemAdvocacy](#), un cabinet fondé en 2012 par Microeconomix avec deux autres partenaires et spécialisé dans la réalisation d'analyses socio-économiques dans le cadre des réglementations REACH et Biocides. Il développe depuis 2013 l'activité du cabinet relative à l'expertise économique des Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).

En parallèle à ses activités de consultant, Olivier publie régulièrement dans les revues spécialisées en économie de la concurrence. Il dispense des formations professionnelles au sein d'entreprises et enseigne dans différents Master 2 (universités de Nice, Versailles, Nanterre, Paris XIII). Il est également membre de l'Association Française d'Etude de la Concurrence. Il fait partie depuis 2016 des experts économistes cités par le Who's Who Legal dans la rubrique "Competition Economists" en France.